



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-15381>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-15381**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Conseil Departemental Du Var

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 22830001800113

**Ville :** TOULON

**Code postal :** 83076

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 83

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1779419>

**Identifiant interne de la consultation :** 20252341

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** correspondre@aws-france.com

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Formulaire Dc1 : cf. Rc art. Iii.2.1 et notamment 1. Lettre de candidature peut être remise au moyen du formulaire Dc1 à compléter et en cas de groupement, habilitation du mandataire par ses co-traitants. A défaut de l'utilisation du formulaire ci-dessus, les justifications à produire par les entreprises candidates soit en tant qu'entreprise générale soit en tant que membre d'un groupement : - une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1. à L. 2141-5. et L. 2141-7. à L. 2141-11. du Ccp, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail; Formulaire Dc2 : cf. Rc art. Iii.2.1 et notamment 2. Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du

début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles; Dans le cadre du justificatif à produire mentionné ci-dessus, le candidat peut utiliser l'imprimé Dc2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) ou équivalent

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Références sur des services spécifiés : cf. Rc art. lii.2.1 et notamment 3. Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années en lien avec l'objet de l'accord-cadre, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte (cf. arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats)

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 27/03/2026 à 20:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Toute personne désignée à cet effet par l'acheteur

**Critères d'attribution :** Valeur Technique : 30% Valeur Environnementale : 10% Prix : 60%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Arrachage des espèces exotiques envahissantes en bord de routes départementales du Var (projet ALIEM)

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 77211400

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Les prestations techniques consistent à: - Mettre en place des techniques d'arrachage d'espèces exotiques envahissantes, tels que le mimosa ou l'ailante; - Mettre en place des techniques d'arrachage appropriées mécaniques ou manuelles afin de garantir la plus grande efficacité et limiter le risque de dissémination; - Les techniques devront être sélectives et avoir un faible impact sur l'environnement; - Les déchets et les rémanents devront être traités ou évacués dans la filière adaptée

**Lieu principal d'exécution du marché :** Ensemble du Département du Var 83000 - TOULON

**Durée du marché (en mois) :** 24

**Valeur estimée (H.T.) :** entre euros et 164550 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché allotи :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** L'estimation indiquée correspond à l'estimation du Détail quantitatif estimatif indicatif pour 2 ans. L'accord-cadre est passé, pour une durée de deux ans ferme à compter du 01/07/2026 ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure. L'accord-cadre prendra fin de plein droit au terme des deux années ou dès que son montant maximum sera atteint. Montant de l'accord cadre sur la durée (2 ans) Minimum : 10 000 euro(s) HT Maximum : 215 900 euro(s) HT Les critères de jugements sont détaillés à l'article IV du Règlement de la consultation (RC). Clauses de réexamen : l'accord-cadre pourra être modifié conformément aux dispositions prévues aux articles L. 2194-1. à L. 2194-2. et R. 2194-1. à R. 2194-9. du CCP dans les cas listés à 'article II.11 du RC. Marché similaire possible

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/02/2026**